

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HIROSHI AZUMA,**  
**AMBASSADEUR DU JAPON EN MAURITANIE,**  
**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT POUR L'AMENAGEMENT**  
**DE L'ETABLISSEMENT SERVANT A LA TRANSFORMATION DE PRODUITS MARITIMES**  
**DANS LE CADRE DES ACTIVITES FEMININES AU PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN**

Monsieur le Directeur du Parc National du Banc d'Arguin,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de procéder aujourd'hui à la signature du contrat de don pour le « Projet d'aménagement de l'établissement servant à la transformation de produits maritimes dans le cadre des activités féminines au Parc National du Banc d'Arguin », financé par le Gouvernement du Japon au titre de l'Aide Japonaise Non- Remboursable pour les Projets Locaux.

Ce don, d'un montant de quatre-vingt-neuf mille cent soixante-trois (89.163) Euros, soit environ l'équivalent de trente-cinq millions (35.000.000) d'Ouguiyas, est destiné à la construction d'établissements de transformation, de claies de séchage amélioré et de claies d'étalage, et à l'acquisition de réfrigérateurs avec des kits solaires et d'équipements pour l'amélioration du système d'approvisionnement en eau etc. dans les villages de R'Gueiba et Teichott situés dans le Parc National du Banc d'Arguin.

Ainsi, ce projet bénéficiera à 370 habitants environ, particulièrement des groupements de femmes, et améliorera leur vie quotidienne. Elles font toujours face à la difficulté d'insuffisance en équipements pour la transformation des produits maritimes.

Le gouvernement du Japon a déjà appuyé plusieurs projets qui entrent dans le cadre du développement de l'industrie de la pêche en Mauritanie, et la réalisation de ce projet, qui constitue une première dans le Parc National du Banc d'Arguin depuis l'ouverture de l'Ambassade du Japon en Mauritanie, revêt un symbole fort de la coopération entre le Japon et la Mauritanie.

Garante d'une source de revenus sûre, la transformation de produits maritimes tels que les poutargues, les poissons fumés, les huiles de poisson représente pour les habitants un énorme potentiel économique auquel ce projet contribuera pour pérenniser et ainsi améliorer les conditions de vie des habitants.

Protéger la nature, conserver l'écosystème du parc mais aussi assurer une exploitation rationnelle et durable des ressources maritimes tels sont les vocations principales du Parc National du Banc d'Arguin, qui se voit ainsi investi d'une lourde tâche qui est de consolider le développement durable et la protection de l'environnement.

Ce projet correspond ainsi pertinemment aux principes globaux de la politique de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould ABDEL AZIZ, le président de la République, qui a fait de la lutte contre la pauvreté une priorité.

Pour finir, j'é mets le vœu, qu'avec la participation sérieuse des bénéficiaires, ce projet soit une réussite totale et qu'il atteigne les objectifs visés, afin de récompenser les efforts consentis de part et d'autre pour témoigner de la solidarité existante entre nos deux peuples.

Je vous remercie.